



CLOUD-O Clarens-Montreux

du 01.03.2024 – 30.09.2024

DIRECTIVES GENERALES

Etat: 28.02.2024

Carte	Clarens, 1:4'000 / Equidistance 5m. / Etat 2023, carte sprint
Départ et Arrivée	Le départ et l'arrivée se trouvent près du gare Clarens/VD https://s.geo.admin.ch/djr0l6lytdry
Transports publics	Gare CFF Clarens/VD
Transport avec voiture	Parking (limité) à la gare de Clarens
Organisateur	Care Vevey Orientation
Chef de course, Traceur Contrôle	Pierre-André Baumgartner, baumgartner@care-vevey-orientation.ch, 079/286.7289
MapRun-Administrateur	Regina Neukom, rneukom@gmx.ch
Catégories	(Distance en kilomètres, montée en mètres, No des postes) 2.9 km, 50 m, 10 Po: Parcours A: Carte Côté Sud Clarens-Vevey 3.2 km, 110 m, 10 Po: Parcours B : Care Côté Nord Clarens-Chailly
MapRun-Administrateur	Regina Neukom, rneukom@gmx.ch
Download	Les parcours sont à télécharger (Voir «Instructions techniques» en annexe) dans le dossier «Switzerland» puis --> Romandie -->Vaud ---> Clarens-Montreux
Durée de la manifestation	Les parcours restent actifs dès 1.3.24 jusqu'au 30.9.2024
Inscription via ol-events.ch	Tous les participants* doivent s'inscrire au CLOUD-O correspondant via le portail d'inscription ol-events.ch ; pour les groupes qui courent ensemble, une seule personne doit s'inscrire. Une fois l'inscription effectuée, la personne inscrite reçoit les codes pour les parcours proposés dans le CLOUD-O correspondant (un code par parcours) et l'accès aux liens permettant de télécharger les pdf des parcours.
Frais d'inscription	Une pièce de cinq francs (CHF 5.00), à payer lors de l'inscription via le portail d'inscription. Les membres de Care Vevey, GCO Gruyères, CA ROSE, CO VALAIS, ANCO, CO Lausanne- Jorat, OLC Omström-Sense ne paient pas de frais d'inscription , mais doivent tout de même s'inscrire pour recevoir les codes et les fichiers pdf des parcours. Les personnes qui s'inscrivent mais ne prennent pas le départ ne peuvent pas demander le remboursement des frais d'inscription.
Règles de fair-play pour les inscrits	• La finance d'inscription doit être payée par personne pour chaque événement CLOUD-O ; il est donc permis de courir plus d'un parcours du même CLOUD-O. Et la même personne peut participer plus qu'une fois au même CLOUD-O. • Si un parent et deux enfants courent ensemble dans un groupe, ils sont considérés comme une seule personne et les frais d'inscription doivent être payés une fois. • Il en va de même si un couple court ensemble. • Autre exemple: • Si une famille participe avec un parent et un enfant de 12 ans qui courent individuellement et l'autre parent avec deux enfants (5 et 7 ans) qui courent en groupe, les frais d'inscription doivent être payés trois fois. • En revanche, la transmission des codes à des tiers n'est pas équitable.



CLOUD-O Clarens-Montreux

du 01.03.2024 – 30.09.2024

	Il n'est pas non plus équitable de ne pas participer sous son propre nom ; participation selon la base de données des coureurs.
Attention !	- Lors de la planification de la participation, veuillez toujours tenir compte des conditions de circulation (p. ex. circulation en fin de journée) et des conditions météorologiques (p. ex. pluie verglaçante, tempête -> branches qui se cassent et arbres qui tombent ; avertissements sur MeteoSwiss ? - Prudence lors de la traversée des routes ; des vêtements de couleur ou des gilets fluorescents sont recommandés.
CLOUD-O-TROPHY 2023/24	Toute personne qui prend le départ au moins 3 fois dans 3 zones de course différentes jusqu'au 31.08.2024 participera au tirage au sort.
Principales règles de la course d'orientation en milieu urbain	Respecter et faire preuve d'égards envers les tiers, en particulier les personnes handicapées, les personnes âgées, les enfants et les poussettes. Respecter les règles de circulation, notamment marcher sur les trottoirs lorsqu'ils existent, traverser les passages pour piétons et utiliser les passages souterrains. en olive sur la carte = terrain privé = zone interdite (même si non clôturée) rouge hachuré sur la carte = zone interdite (même si elle n'est pas clôturée)
CLOUD-O avec MapRun	Dans le cas d'un CLOUD-O, le départ et l'arrivée ainsi que les postes ne sont que virtuels. Le smartphone ou la montre GARMIN sert de badge/carte SI avec l'application MapRun et indique par un signal sonore et sur l'écran que le départ et l'arrivée ont été franchis et que les postes ont été validés. Les courses d'orientation proposées peuvent être effectuées individuellement sur plusieurs jours ou semaines. Immédiatement après avoir effectué leur course d'orientation, les participants reçoivent sur leur smartphone, à partir du cloud, leur évaluation individuelle avec les temps intermédiaires et le temps total, y compris la distance parcourue, ainsi que leur classement, et peuvent ainsi se comparer à des tiers.
Informations techniques	Ils contiennent des informations techniques détaillées, notamment - des conseils pour comprendre le GPS et les postes virtuels, - ce qu'il faut faire avant de participer pour la première fois et si le résultat n'est pas téléchargé automatiquement. - Installation de MapRunG sur la montre GARMIN A noter : Les mêmes règles s'appliquent que pour SIAC : si le propre itinéraire passe par un poste ultérieur et que celui-ci est déjà enregistré à l'avance, il faut néanmoins le repasser plus tard dans le bon ordre.
Assurances	Est l'affaire des participants, l'organisateur décline toute responsabilité pour les accidents éventuels.